

La CCI de Vaucluse renforce ses équipes



La CCI de Vaucluse vient d'agrandir ses équipes afin de maîtriser de nouvelles compétences dans le but d'anticiper davantage les besoins des entreprises du territoire et de les accompagner au mieux.

À l'initiative de son président Gilbert Marcelli et de son directeur général Tomas Redondo, la CCI de Vaucluse recrute de nouveaux talents. Services aux entreprises et aux territoires, emploi et formation, compétitivité industrielle, commercial, digital, informatique ou encore RH, de nouvelles compétences viennent s'ajouter aux équipes de la CCI pour accompagner au mieux les entreprises du territoire.

Ces nouveaux talents participeront au développement de nouvelles filières sur le campus de la CCI, au développement de l'alternance, à la valorisation des commerces et des filières d'excellence du territoire, à la compétitivité des entreprises industrielles, et à leur promotion. De nouveaux services devraient bientôt voir le jour tels que : ingénierie financière en fonds et financements publics, médiation



Ecrit par le 15 décembre 2025

d'entreprise, et prévention des risques et cyberprotection.

V.A.

Des sites industriels accompagnés par le gouvernement pour une gestion plus sobre de l'eau



Dans le cadre la mise en œuvre du « Plan Eau » annoncé par le Président de la République le 30 mars dernier, 50 sites industriels à forts enjeux eau vont bénéficier d'un dispositif d'accompagnement pour une gestion plus sobre de l'eau, dont Eurenco, à Sorgues, et le site de Segens à Aramon.

Les projections scientifiques indiquent jusqu'à -70% des débits des cours d'eau en été dans certains territoires dans les prochaines années, ainsi qu'une intensification des épisodes de sécheresse. Avec le Plan Eau, Emmanuel Macron a annoncé un objectif de réduction de 10% des prélèvements en eau d'ici 2030. Pour ce faire, le gouvernement s'appuie à la fois sur la mobilisation des principales filières



économiques et sur l'accompagnement des plus gros consommateurs d'eau dans la réduction de leur empreinte.

Si l'eau représente un enjeu essentiel de performance économique et environnementale pour l'industrie, celle-ci a tout de même baissé de 17% ses prélèvements en eau grâce à l'adaptation de ses outils productifs depuis 2018. Mais le gouvernement souhaite viser plus loin avec notamment un dispositif d'accompagnement ciblé de 50 sites industriels à forts enjeux eau.

Les premiers sites industriels sélectionnés

Afin de choisir les sites industriels qui pourront bénéficier d'un accompagnement pour une gestion plus sobre de l'eau, le gouvernement a pris en compte trois critères : les plus consommateurs en eau, situés dans des zones en tension hydrique, et qui ont un potentiel important de réduction de leurs consommations. Cet accompagnement permettra d'approfondir le diagnostic sur leurs besoins en eau, d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en œuvre des optimisations pour une meilleure sobriété hydrique, avec un possible appui financier des Agences de l'eau.

À ce jour, 12 sites industriels ont été choisis pour être accompagnés, dont <u>Eurenco</u>, fabricant d'explosifs et d'additifs pour carburants destinés aux marchés civils et de la défense à Sorgues, et le site d'Aramon du groupe pharmaceutique <u>Seqens</u>.

<u>Lire également : 'Sorgues : Eurenco inaugure son siège social et confirme son enracinement en Vaucluse'</u>





V.A.



(Vidéo) Prison : le garde des Sceaux prépare la sortie



Ce vendredi 28 juillet, le ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti, a inauguré la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'Avignon-Le Pontet. L'objectif de ce lieu est double : désengorger les prisons et préparer la réinsertion des détenus.

Construite à côté du centre pénitentiaire du Pontet, la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'Avignon-Le Pontet dispose d'une capacité de 120 places pour accueillir, sous le régime de la semiliberté, des détenus qui purgent de courtes peines ou à qui il reste moins de deux ans de détention. L'objectif du lieu est d'améliorer la réinsertion des détenus, mais l'établissement n'est pas réservé aux seules personnes avec un projet professionnel. Les détenus en fin de droits sociaux ou ayant des problèmes d'addiction à l'alcool ou la drogue peuvent aussi être orientés vers cette structure.

Le centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ouvrira en 2026

L'objectif est de mieux accompagner la sortie, mais aussi de désencombrer les prisons. Conçu pour accueillir 650 personnes, le centre pénitentiaire du Pontet héberge actuellement plus de 800 détenues.





Ces derniers mois, via leurs syndicats, les agents de la pénitentiaire n'ont cessé d'alerter sur cette surpopulation carcérale et sur les violences à répétition commises entre détenus, mais aussi envers les agents. La création du futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin, à Entraigues-sur-la-Sorgue, devrait également permettre de soulager la prison du Pontet. D'une capacité de 400 places, l'établissement devrait être opérationnel début 2026.

Le ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti, inaugure la structure d'accompagnement vers la sortie d'Avignon-Le Pontet © Jérôme Renaud

Discours d'inauguration de la SAS d'Avignon-Le Pontet par le ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti © Jérôme Renaud

Session de questions-réponses avec le ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti © Jérôme Renaud

Vaison Ventoux aux côtés des entreprises vauclusiennes



Ecrit par le 15 décembre 2025



Le 20 juin, la communauté de communes <u>Vaison Ventoux</u> a accueilli la réunion de présentation de 'Sud entreprises', un ensemble de dispositifs d'accompagnement et de financement pour le développement des entreprises en Vaucluse avec la <u>Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur</u>, la <u>CCI de Vaucluse</u> et la <u>CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur</u>.

Pour cette présentation, une quinzaine d'entreprises étaient au rendez-vous telles que Demeures en Provence, Boyer Jardin et piscine, Menuiserie RMS, Association Cédants et repreneurs d'affaires, ou encore Lou Bouscatié.

Les dispositifs d'accompagnement et de financement pour le développement des entreprises en Vaucluse s'inscrivent dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation de la Région Sud.

Qu'est-ce que 'Sud entreprises'?

'Sud entreprises' est une gamme d'aides régionales, financières et de conseil, pour être accompagné. Elle s'adresse aux commerçants, artisans, dirigeants de TPE, de PME, d'ETI ou de start-up, ou encore à ceux qui sont au stade de l'idée, ou en phase de création ou de reprise, quel que soit le secteur d'activité.



Avec 'Sud entreprises', la Région Sud ambitionne de mobiliser plus de 400 millions d'euros au bénéfice des entreprises et d'accompagner et/ou financer 50 000 entreprises d'ici 2028. Les dispositifs s'adressent à toute sorte d'entreprise, mais la Région a tenu à mettre en avant le respect environnement. Ainsi, les projets à impact significativement négatif sur le climat et sans intégration de la portée climatique ne sont pas éligibles aux dispositifs, les montants d'aides seront bonifiés pour les projets exemplaires en matière de préservation de l'environnement, et des contreparties environnementales seront attendues et précisées dans la convention financière pour les grandes entreprises.

Neuf dispositifs différents

Afin de pouvoir d'être la plus large possible en termes d'accompagnement, la Région Sud propose donc neuf dispositifs qui visent chacun des entreprises différentes :

- 'Mon projet de rénovation' accompagne les entreprises en création ou en développement. Son objectif principal est la redynamisation des centres-villes. La Région Sud prend en charge jusqu'à 5000€ de dépenses.
- 'Mon projet d'entreprise' accompagne la création, la reprise, le développement, le redressement, ou encore la transmission d'entreprise. La Région Sud et 13 professionnels de terrain prennent en charge le conseil et le financement nécessaire, gratuitement ou à un coût réduit.
- 'Soutien à l'hébergement touristique' accompagne les TPE et PME du tourisme et les Sociétés Civiles Immobilières afin de moderniser l'hébergement, d'améliorer l'impact environnemental et l'accessibilité pour les personnes handicapées, et d'accroître ou d'améliorer l'accueil des saisonniers. La Région Sud peut accorder une subvention d'investissement pour un montant maximum de 100 000€.
- 'Investour' accompagne les TPE du tourisme ayant des salariés ou ayant prévu de créer des emplois et les PME du tourisme. L'objectif est d'aider à la diversification de l'activité, la rénovation ou l'extension, la modernisation, l'investissement pour un développement durable ou pour un projet d'innovation. La Région Sud pourra intervenir en quasi-fonds propres avec un prêt participatif de 50 000€ à 350 000€.
- 'Cedre' s'adresse aux entreprises de moins de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires et aux entreprises de moins de 250 salariés, d'au moins 2 ans d'existence. Le dispositif peut permettre aux entreprise se faire accompagner par un expert, pour la mise en œuvre de leurs toutes premières actions de transition écologique, avec une subvention forfaitaire de 3 000€ sur un minimum de dépenses de 3 750€. Il permet également de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et complet sur trois ans, du diagnostic au plan d'action. Certaines entreprises pourront obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 100 000€ pour les projets d'investissements écologique.
- 'Parcours Sud industrie 4.0 carbone' concerne les TPE ou PME avec un effectif inférieur à 250 personnes et un chiffre d'affaires de moins de 50 millions d'euros, et les ETI de moins de 500 salariés en fonction de leur projet. L'objectif est d'accompagner la transformation des entreprises industrielles, pour une industrie du futur durable à l'horizon 2028, grâce à une



Ecrit par le 15 décembre 2025

première phase de diagnostic financée entièrement par la Région.

- 'France 2030 régionalisé Projets d'innovation' accompagne les PME et ETI dans leurs projets de Recherche et Développement concernant les filières : naturalité, transition énergétique/écologique, aérospatial/sécurité/défense, économie bleue, santé/silver économie, tourisme/culture, chimie verte et matériaux avancés, technologies intelligentes/communicantes/sécurisées, optique/photonique. Ce dispositif propose une subvention ou une avance remboursable pouvant aller jusqu'à 500 000€.
- 'Région Sud Investissement' accompagne les PME et TPE de moins de 250 salariés et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires pour soutenir des projets qui concourent à la souveraineté, la résilience et la réindustrialisation de l'économie régionale mais aussi à l'émergence d'innovations de rupture. Le dispositif intervient pour accélérer la levée de fonds et augmenter votre capacité en fonds propres.
- 'Sud Développement' concerne les PME et ETI concourant au Plan Climat. La Région Sud aide à financer les investissements productifs et toutes les transitions, numérique, énergétique et écologique, avec une subvention comprise entre 100 000€ et 500 000€.

Pour obtenir plus de détails sur chaque dispositif, cliquez ici.

V.A.

La Vauclusienne Sonia Fiquet rejoint le programme Femmes Entrepreneuses d'Orange





Ecrit par le 15 décembre 2025



Pour la Saison 5 du programme <u>Femmes Entrepreneuses</u>, <u>Orange</u> accompagne 104 nouvelles créatrices d'entreprises, dont Sonia Fiquet, basée à Morières-lès-Avignon, qui a créé l'entreprise Kiffersavie.

<u>Kiffersavie</u>, créée par <u>Sonia Fiquet</u>, est une entreprise de formation à distance qui propose un programme d'accompagnement en communication relationnelle dédiés aux personnes porteuses d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et d'un haut potentiel intellectuel (HPI). Elle rejoint la saison 5 du programme Femmes Entrepreneuses.

Ce programme, créé par l'opérateur de télécommunication Orange, est un dispositif d'accompagnement gratuit de 10 mois pour les créatrices d'entreprises dans tout le pays. L'objectif est d'encourager et de soutenir l'entrepreneuriat féminin au cœur des territoires. Depuis sa création en 2018, 420 femmes ont pu en bénéficier.

L'accompagnement des entrepreneures peut prendre différentes formes : visibilité dans la presse et sur internet pour développer le business, renforcement de la culture business et impact positif,



développement du leadership de la créatrice, ou encore accès aux réseaux de financement.

V.A.

La CCI de Vaucluse continue d'accompagner les entreprises face à la crise énergétique



La <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse</u> organise une conférence 'Aides et dispositifs d'accompagnement face à la crise énergétique' ce jeudi 2 mars en partenariat avec la <u>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse</u>, la <u>Direction régionale de l'économie</u>, <u>de l'emploi</u>, <u>du travail et des solidarités</u> (DREETS), la <u>Direction départementale des finances publiques</u> (DDFIP) et l'<u>Urssaf</u>.

Au cours de cette rencontre seront abordés plusieurs sujets tels que : les dispositifs de l'Etat (bouclier



Ecrit par le 15 décembre 2025

tarifaire, amortisseur électricité, etc) et les relations avec les fournisseurs d'énergie, le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité et les dispositifs d'accompagnement des entreprises en difficultés, les dispositifs d'accompagnement des entreprises, les cellules de crise dédiées aux entreprises (référent énergie, chèque énergie, numéro vert, etc) mises en place par la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. La conférence se terminera par une session d'échanges.

Jeudi 2 mars. De 17h30 à 19h30. <u>Inscription en ligne</u> gratuite. Amphithéâtre du Campus de la CCI de Vaucluse. Allée des Fenaisons. Avignon.

V.A.

Université d'Avignon : journée autour de l'égalité ce mercredi





Dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes, <u>Avignon Université</u> organise sa troisième journée sur la thématique de la prévention et l'accompagnement des violences sexuelles et sexistes, ce mercredi 15 février.

Organisée à l'attention de l'ensemble de la communauté universitaire (personnels, étudiantes et étudiants), cette journée, qui se déroulera de 11h30 à 19h30, sera également l'occasion de lancer la plateforme de signalement www.signalement.uni-avignon.fr

Déroulé de la journée

11h30-14h : Stands d'exposition et d'informations - Hall du bâtiment sud.

Participation des associations : Planning familial 84, Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF84) et InterAsso Avignon.

14h-16h : Ateliers thématiques - Espace cafétéria du Crous.

- « Etre une femme à l'université, c'est être à sa place » animé par Jessica Sainty et Christèle Lagier, maîtresses de conférences.
- « Dispositifs, mesures de prévention et accompagnement contre les VSS dans l'encadrement des travaux de recherche » animé par Sabrina Royer, maîtresse de conférences.
- « Respecte! » animé par InterAsso Avignon.

16h-17h15: Projection du film Briser le silence des amphis - Amphi AT01.

Introduction par Alice Béja, coproductrice (Sciences po Lille) - visioconférence.

17h15-19h30 : Table-ronde - *AmphiAT01*.

Participation d'Avignon Université, d'Alice Béja, de l'association de médiation et d'aide aux victimes (AMAV Avignon), du Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF84), du Planning familial 84 et des animatrices des ateliers de l'après-midi.

Mercredi 15 février de 11h30 à 19h30 à l'université d'Avignon Campus Hannah Arendt, bâtiment sud.

N.S.

La French Tech organise sa Matinale sur l'innovation



Ecrit par le 15 décembre 2025





Demain, le vendredi 25 novembre, la <u>French Tech Grande Provence</u> organise sa Matinale 'Accompagnement et financement de l'innovation' dans le cadre la Semaine de l'Industrie organisée par la <u>Chambre de commerce et d'industrie</u> (CCI) de <u>Vaucluse</u>.

Demain matin, l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du financement sera réuni sur le stand de la French Tech Grande Provence dans les locaux de la CCI. Au programme : tables rondes, conférences et ateliers.

Startups, très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, mais aussi porteurs de projet sont invités à venir poser toutes les questions qu'ils souhaitent, quelle que soit leur étape de développement.

Le programme de la Matinale

L'ouverture de la Matinale se fera à 9h, en présence de <u>Gilbert Marcelli</u>, président de la CCI de Vaucluse, <u>Paul Hermelin</u>, président de l'entreprise de services du numérique <u>Capgemini</u>, <u>Audrey Brun</u>, directrice de l'agence de développement économique <u>RisingSud</u>, mais aussi <u>Carole Loget</u>, chargée d'Affaires innovation chez <u>Bpifrance</u>. Dès 9h30, tous participeront à une table ronde, animée par Christophe Leininger, Coordinateur Général de la French Tech, qui abordera 3 questions : 'Le Vaucluse est reconnu pour l'excellence des filières du tourisme, de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Qu'en est-il pour celles du numérique et de l'industrie ? Quelles forces d'innovation ces deux filières portent-elles ? Quelles sont



les stratégies à mettre en place pour les accompagner durablement ?'

À 10h30, <u>Nicolas Chéhanne</u>, responsable Europe à risingSUD, présentera les programmes européens pour accompagner les entreprises dans leur projet d'innovation. <u>Pierre Aumont</u>, ingénieur développement économique et responsable partenariats et relations entreprises à <u>Avignon Université</u>, quant à lui, évoquera les dispositifs CIR et du CICO à 11h. S'ensuivra une explication de la cotation des startups, par <u>Gilles Duquénois</u>, Directeur de la <u>Banque de France Vaucluse</u>. Cette matinale sera suivie d'un buffet de 12h30 à 13h30.

Les animations se poursuivront dans l'après-midi avec un atelier 'Jeu Aventure Entrepreneur' à 13h30, animé par la Banque de France Vaucluse pour comprendre les notions comptables et financières de base. À 14h30, il y aura un atelier 'Des premiers clients à la levée de fonds' pour lequel il faut s'inscrire en ligne, animé par Isabelle Dao, responsable communauté Les Premières Sud.

Vendredi 25 novembre. De 9h à 15h30. Entrée libre et gratuite. CCI de Vaucluse. 46 cours Jean Jaurès. Avignon.

V.A.

La CCI de Vaucluse accueille une permanence de la Chambre de Commerce Italienne dans ses locaux



Ecrit par le 15 décembre 2025



La <u>CCI de Vaucluse</u> annonce l'ouverture d'une permanence de la <u>Chambre de Commerce</u> <u>Italienne pour la France</u>, dans ses locaux. Ce partenariat va notamment permettre d'accompagner les entreprises du département souhaitant développer leurs échanges avec l'Italie.

Gilbert Marcelli, président de la <u>CCI de Vaucluse</u>, et Domenico Basciano, président de la Chambre de Commerce Italienne pour la France de Marseille (<u>CCIFM</u>) ont signé une convention de partenariat prévoyant la mise à disposition d'un bureau dans les locaux de la CCI de Vaucluse, à destination des entreprises du département souhaitant développer leurs échanges avec l'Italie.

A travers l'ouverture de cette permanence, la CCI de Vaucluse et la CCIFM, via son rôle de facilitateur, entendent mener des actions en commun et favoriser les passerelles entre les deux territoires.

Assuré par <u>Antonella Donadio</u>, secrétaire générale de la CCIFM, et son staff dédié à l' « assistance et conseil aux entreprises », un accompagnement sur rendez-vous est désormais proposé aux entreprises





vauclusiennes au sein de la CCI de Vaucluse, à Avignon.

Les entreprises intéressées par le marché italien, qu'elles soient issues du secteur du commerce, des services ou de l'industrie, pourront venir s'informer : développement commercial, recherche de partenaires, participation à des évènements professionnels, implantation, B to C, B to B, etc. Cette permanence va permettre une proximité dans l'accompagnement des entrepreneurs vauclusiens intéressés par le marché Italien.

Inversement, en bilatéral, tout dirigeant italien désireux de se développer dans le Vaucluse a désormais la possibilité de bénéficier d'un accompagnement sur mesure, grâce à cette porte d'entrée sur le territoire.

CCI Vaucluse, 46 cours Jean Jaurès, Avignon – ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

J.R.